VOTRE CFPPA

Situé dans un très beau cadre, le centre de formation de Valabre se trouve dans un parc forestier proche des villes de Gardanne et d'Aix-en-Provence.

Les apprenants bénéficient sur le site d'un self, de salles informatiques, d'un centre de documentation et de ressources.

LES PLUS DU CFPPA

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez nous au 04 42 93 87 42

La formation se déroule en présentiel.

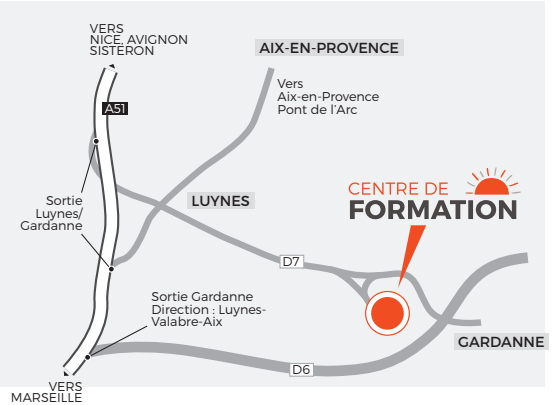

CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex
Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

CFPPA - AIX-VALABRE - SITE AURIOL

Chateau de la Bardeline, Avenue Jean Maffre
13390 Auriol
Tél. : 04 91 16 78 50 - auriol.bpreavalabre@gmail.com

Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille

www.instagram.com/campusnatureprovence

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CAMPUS NATURE PROVENCE AIX-VALABRE-MARSEILLE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES
AIX-VALABRE MARSEILLE

LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Brevet Professionnel

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

FORMATION CONTINUE

www.campusnatureprovence.com

BP

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

FORMATION CONTINUE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Responsable d'entreprise agricole assure la marche quotidienne de son exploitation. Pour cela, il doit maîtriser les techniques de culture tout en étant un bon gestionnaire. Dans une petite ou moyenne exploitation, il assure la totalité des travaux avec, éventuellement, des salariés agricoles sous sa responsabilité.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans ou plus,
- Être titulaire d'un CAP ou avoir suivi un BEP ou une seconde,

Si le candidat ne possède aucun diplôme, il devra justifier de 2 ans d'activité professionnelle agricole ou de 5 ans dans tout autre secteur,

- Avoir un projet d'installation agricole.
- Satisfaire à un entretien oral et à des tests de pré-requis

DÉBOUCHÉS

Le détenteur de ce diplôme exerce son activité en exploitation agricole, au sein d'une entreprise de travaux agricoles ou pour un groupement d'employeurs en tant qu'exploitant agricole, associé d'exploitation, agriculteur, salarié agricole hautement qualifié.

Exemple de métiers : Agriculteur/ trice, Viticulteur/trice, Maraîcher

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 10 mois en présentiel, dont 1008 heures au centre et 343h de stage en entreprise.

Diplôme d'état homologué de **niveau 4**, validé par modules.

Délais d'accès : entrée en continue, début de la formation en novembre.

Suivi et évaluation : ils s'effectuent tout au long de la progression et des acquis, et sont réalisés par : le Référent Expert pour la formation en centre et le Tuteur pour la période de formation en entreprise.

Les périodes de stage sont intégrées tout au long du parcours de formation, des évaluations en situations professionnelles sont organisées tout au long de la formation. Validation en Unités Capitalisables (UC). Délivrance d'une attestation et/ou d'un diplôme.

UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

PROGRAMME (3 OPTIONS : MARAICHAGE BIO/VITICULTURE BIO/GRANDES CULTURES)

TRONC COMMUN

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

CHOIX DE 2 UCARES PARMI LES SUIVANTES

- Transformation viticole
- Transformation des fruits et légumes
- Conduire un atelier complémentaire de volailles
- Gérer les ressources énergétiques de l'entreprise
- Conduire un atelier de production de plantes aromatiques et médicinales en AB
- Mettre en place un système de culture associée

Méthodes mobilisées : Notre organisme de formation s'engage à mettre en oeuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du diplôme visé. Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Tarifs : Sur devis en fonction de la situation personnelle du candidat et du financement mobilisable (demandeur d'emploi, reconversion, CPF...).

Accessibilité aux publics en situation de handicap

Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez nous au 04 42 93 87 42.

Pour toutes autres informations, rendez-vous sur le site

www.campusnatureprovence.com

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Visite de salons et conférences, suivi pédagogique individualisé, formation rémunérée, visite d'exploitations et rencontres d'agriculteurs, journées d'échanges, parcelles pédagogiques sur site et chantiers-écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence Métin

cfppa.formation-continue@educagri.fr

CONTACTS FORMATION

Site de Valabre

Fanny GARRIC

fanny.garric@educagri.fr

Site d'Auriol

Tel : **06.24.40.41.15**

Mail : genevieve.gaillard@educagri.fr